



Contestation relevé consommation gaz

Par **CHAGNY**, le **14/04/2009** à **17:00**

Bonjour, j'ai déménagé le 21 décembre 2008 et rendu les clés à l'agence le 24 décembre. GDF a effectué le relevé le 31 décembre. Or ce relevé fait apparaître une consommation de *28m3 par jour* pour la période 20 décembre -31 décembre alors qu'il avait été de *6 m3 par jour* du 26 août au 19 décembre. D'autre part les locataires suivants sont entrés dans le logement le 31 décembre mais n'ont effectué le relevé que le 19 janvier et leur relevé fait apparaître une consommation de *1m3 par jour* pour la période 31 décembre-19 janvier. Il me semble impossible qu'il y ait de telles différences de consommation et je pense à une erreur de relevé le 31 décembre. J'ai accepté de payer pour une consommation de 6m3 par jour (sachant que la maison étant inhabitée, la consommation a dû être voisine de 0m3/jour) mais on me réclame la totalité de la somme et on me demande des preuves que je n'ai pas. On me dit que cette consommation est tout à fait cohérente alors que pour moi elle ne l'est pas du tout. Cependant GDF ne veut pas le reconnaître et le médiateur non plus. Ai-je un recours? En vous remerciant